



**LIVRET  
D'ACCUEIL**

# **PRÉSANSE** AU SERVICE DE SES **ADHÉRENTS**

*Avril 2026*

QUI SOMMES-NOUS ?

NOS MISSIONS

PROGRAMME  
D'ORIENTATIONS  
ET D'ACTIONN

SERVICE  
AUX ADHÉRENTS  
DE PRÉSANSE

COMPOSITION  
DU CA

**présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

## QUI SOMMES-NOUS ?

Association à but non lucratif, Présanse (Prévention, Santé, Service, Entreprise) est l'organisme représentatif des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) sur tout le territoire national.

Le réseau Présanse se compose des SPSTI adhérents, des associations régionales de SPSTI également membres de Présanse et de l'association nationale basée à Paris.

### CHIFFRES-CLÉS

## LA BRANCHE EN CHIFFRES\*...



**160**  
SPSTI



**19 100**  
collaborateurs



**1,6 million**  
d'établissements suivis

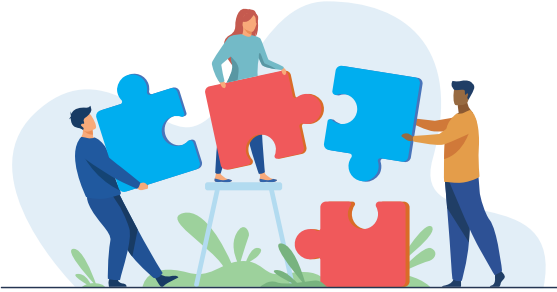


**19,2 millions**  
de travailleurs suivis



\*au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

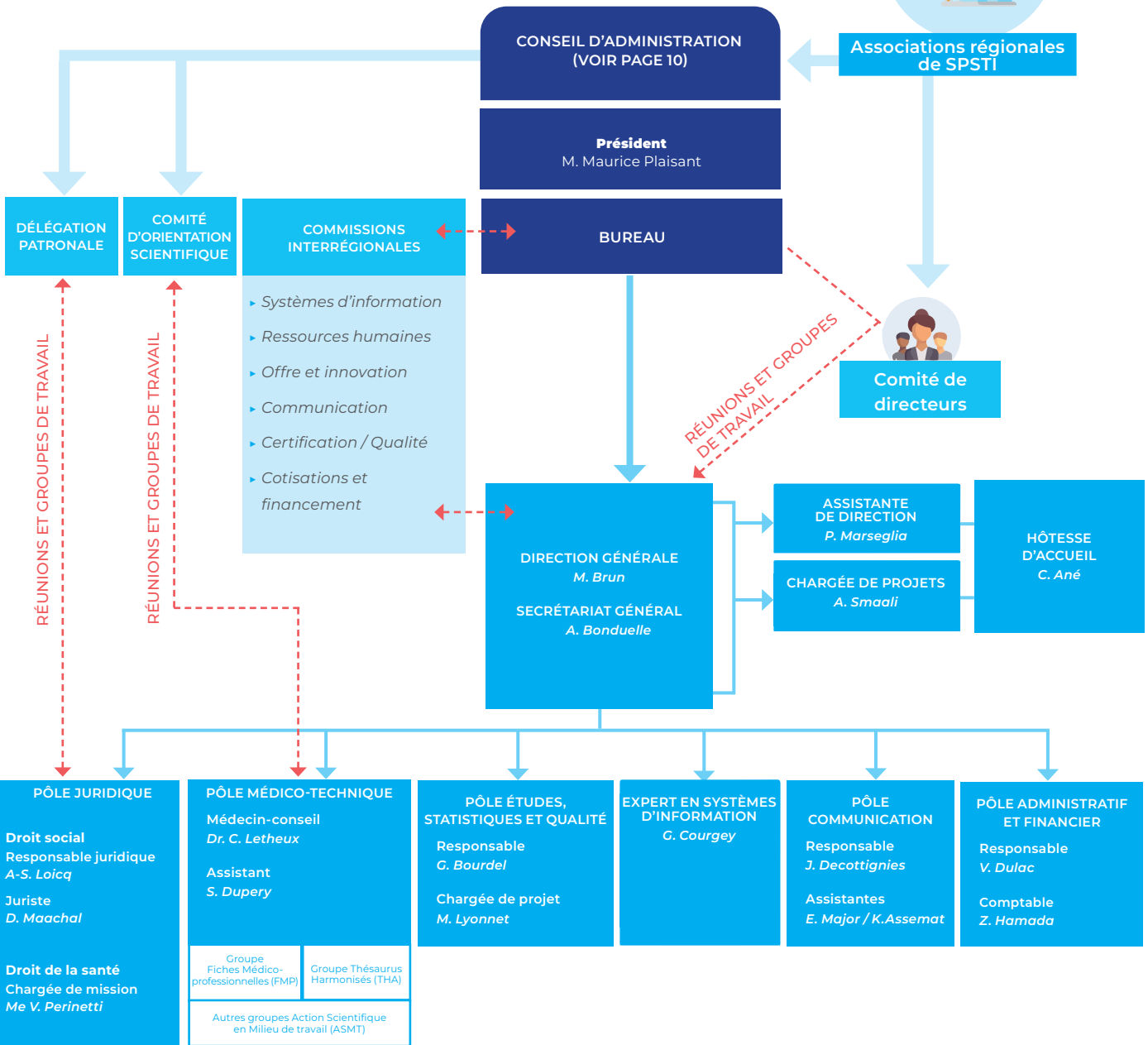
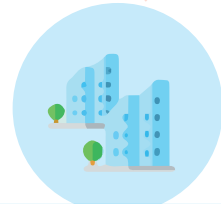
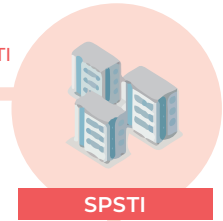
# NOTRE ÉQUIPE



**présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

**Assemblée Générale  
des adhérents**

ADHÉSION DES SPSTI



QUI SOMMES-NOUS ?



### Représenter les SPSTI

- ▶ Représenter les SPSTI dans la négociation collective de branche<sup>1</sup>
- ▶ Représenter les SPSTI en tant qu'opérateurs, grâce à une connaissance des sujets opérationnels, auprès des pilotes du système (partenaires sociaux et État)
- ▶ Entretenir des échanges réguliers avec les partenaires de l'environnement institutionnel et universitaire
- ▶ Conduire des actions de communication au niveau national



### Informier et conseiller les SPSTI adhérents

- ▶ *Informier sur les actualités en santé et prévention en milieu professionnel, sur les évolutions législatives, réglementaires, et sur les évolutions du secteur de la Santé au travail*
- ▶ *Conseiller sur le droit social et en droit de la santé*
- ▶ *Mettre à disposition des ressources et des outils pour les Services : ressources juridiques, médico techniques, statistiques, qualité, RH, pour les systèmes d'information, ou des outils de communication partagés*



### Accompagner le réseau des SPSTI dans la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires

- ▶ *Animer des commissions et groupes de travail selon les priorités définies dans le cadre du Programme d'orientations et d'actions validé par les instances de Présanse*
- ▶ *Recenser et valoriser les innovations et dispositifs facilitant la mission des SPSTI / favoriser*
- ▶ *l'harmonisation des pratiques et la cohérence du service rendu*
- ▶ *Nourrir les réflexions sur la formation professionnelle et les besoins en compétences liés à l'activité des Services / contribuer aux réflexions de l'Afometra<sup>2</sup> sur les contenus de formation*

1. Par l'arrêté du 6 octobre 2021 Présanse est reconnu comme étant la seule organisation professionnelle d'employeurs représentative dans la Convention collective nationale des Services de santé au travail interentreprises. À ce titre, elle a l'obligation de produire un rapport de branche, conformément à l'article D.2241-1 du Code du travail.

La production de ces rapports n'est possible que par la mobilisation de tous les SPSTI. La confidentialité des données est assurée, conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD).

2. L'Afometra, créée en 1971, propose une offre de formation aux acteurs des Services de prévention et de Santé au travail.



### **Organiser des temps d'échanges pour la profession**

- ▶ *Des ateliers ou des journées d'étude, pour permettre l'échange entre les adhérents*
- ▶ *Des sessions d'échanges en région à la demande des adhérents*
- ▶ *Les Journées Santé-Travail en octobre (congrès médico-technique annuel)*



### **Collecter, traiter et diffuser des données des SPSTI, consolidées au niveau national, qui permettent d'alimenter la réflexion sur les actions à mener et de les valoriser**



Le réseau s'est doté d'un Programme d'Orientations et d'Actions actualisé lors de son Assemblée Générale de 2025 à Lille, pour guider ses travaux et projets.



#### ORIENTATION N°1 : FAIRE CONNAÎTRE LA RÉALITÉ DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DES SPSTI AFIN DE CHANGER LEUR IMAGE

*Elaborer une stratégie de communication :*

- ▶ en soutien des Présidents et des Conseils d'administration pour porter collectivement, dans leur environnement, les sujets stratégiques en lien avec la réussite de leur mission,
- ▶ en direction des parties prenantes internes et externes afin de mieux faire connaître l'offre des SPSTI, leurs succès et leurs progrès, et leurs contributions à des enjeux de société.



#### ORIENTATION N°2 : S'AFFICHER COMME UTILISATEURS DES OUTILS TECHNOLOGIQUES DE NOTRE TEMPS POUR AMÉLIORER LE SERVICE AUX ADHÉRENTS

*Être en capacité, dans un environnement de plus en plus concurrentiel, d'afficher des « marqueurs de modernité » dans les process et outils utilisés par les SPSTI (exemples : prise de rendez-vous en ligne pour certaines visites, service en ligne 7j/7 24H/24, intégration des outils d'aide au DUERP, offre de téléconsultation, etc.).*



#### ORIENTATION N°3 : ÊTRE EN APPUI DES MANDANTS POUR UN PILOTAGE COHÉRENT, EN PRISE AVEC LES RÉALITÉS DU TERRAIN

*Apporter un appui au pilotage :*

- ▶ proposer des contributions argumentées et chiffrées aux pilotes de la Santé au Travail afin de nourrir leurs réflexions sur les évolutions futures des textes réglementaires dans un logique de simplification de la réglementation et d'optimisation de l'action des SPSTI,
- ▶ intensifier le dialogue et les remontées d'informations en direction des organisations patronales, afin de faciliter l'animation cohérente de leurs mandataires et de créer les conditions du respect des orientations et des attendus en termes de mandat.



#### ORIENTATION N°4 : PROMOUVOIR LES PRATIQUES QUI RENFORCENT L'EFFECTIVITE DU SERVICE RENDU ET FAVORISENT LA PREVENTION EN ENTREPRISE

*Formaliser une stratégie d'actions partagée (veille pour anticiper les besoins de prévention / capitalisation de nos meilleures méthodes et outils / identification d'indicateurs d'impact /...) en cohérence avec les politiques publiques validées par les partenaires sociaux, pour renforcer massivement les actions de prévention des entreprises.*



#### ORIENTATION N°5 : ÊTRE EN APPUI DES DIRECTIONS POUR CONDUIRE LES TRANSFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'ACTIVITÉ DE LEUR SERVICE

Animer une réflexion avec les Directions des Services (Présidents et Directeurs) pour faire émerger de leurs pratiques des méthodes et outils facilitant la conduite du changement dans les SPSTI, et les mettre à disposition de l'ensemble des membres de Présanse.



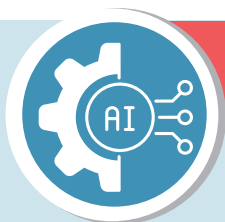
#### ORIENTATION N°6 : RENDRE EFFECTIVE L'INTEROPÉRABILITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION DES SPSTI AFIN DE CRÉER DES APPLICATIONS À VALEUR AJOUTÉE

Poursuivre les actions pour l'évolution de nos systèmes d'information afin de mettre en place les échanges de données en temps réel entre SPSTI, dans le cadre de l'interopérabilité fixé par l'Etat.



#### ORIENTATION N°7 : MIEUX EXPLOITER LES DONNÉES DISPONIBLES DANS LES SPSTI

Approfondir les potentialités de l'exploitation des données détenues par les SPSTI et faire des propositions documentées dans ce champ source de valeur ajoutée.



#### ORIENTATION N°8 : INTÉGRER DE MANIÈRE RAISONNÉE L'IA DANS LES PRATIQUES DES SPSTI

Explorer les potentialités de l'IA pour l'activité des SPSTI dans des conditions d'usage éthique, sécurisé et socialement responsable, afin de définir collectivement les projets IA à démarrer permettant d'améliorer l'efficacité opérationnelle et le service rendu aux entreprises adhérentes et à leurs salariés.



# 4 MON SERVICE ADHÈRE À PRÉSANSE, À QUOI AI-JE ACCÈS ?

De nombreuses compétences internes ou externes sont mobilisées tout au long de l'année pour mettre en œuvre les orientations et réaliser les projets et actions.

Les commissions de travail, composées de membres désignés par les associations régionales et appuyées par les permanents de Présanse, jouent un rôle important. Elles suivent une feuille de route cohérente avec les orientations retenues.

Les commissions permanentes de Présanse sont :

- ▶ La **Délégation Patronale** négociatrice de la Convention Collective Nationale
- ▶ La commission **Systemes d'information**
- ▶ La commission **Ressources humaines**
- ▶ La commission **Offre et innovation**
- ▶ La commission **Communication**
- ▶ La commission **Certification**
- ▶ La commission **Cotisations et financement**

La liste des membres est disponible sur [presanse.fr](http://presanse.fr)

Des groupes de travail « Action Scientifique en Milieu de Travail » (ASMT) animés par le médecin-conseil de Présanse, Dr Corinne Letheux, se réunissent régulièrement :

- ▶ Groupe **Thésaurus Harmonisés**
- ▶ Groupe **Fiches Médico-Professionnelles**
- ▶ Groupe **Toxicologie**
- ▶ Groupe **Usage de la donnée et éthique**
- ▶ Groupe **Prévention des conduites addictives**
- ▶ Groupe **Pratiques infirmiers**

Par ailleurs, chaque SPSTI est invité à désigner à Présanse un **médecin relais**, pour être le contact privilégié du Pôle Médico-technique et du médecin-conseil de Présanse (une réunion par an et des échanges d'informations en cours d'année).

Les associations régionales et les SPSTI ultramarins sont invités à désigner au moins un membre dans chaque commission permanente / groupe de travail.

## RESSOURCES À DISPOSITION

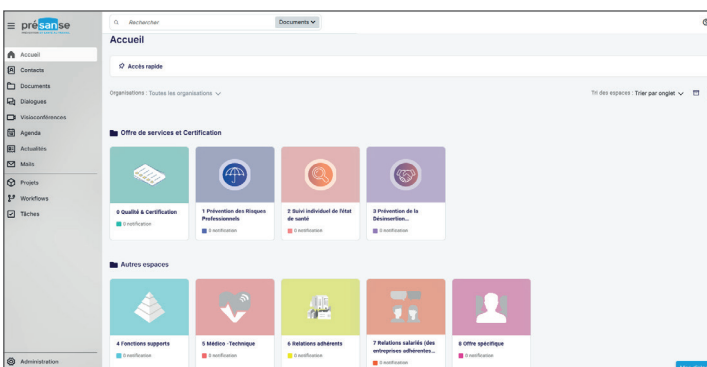
Une base de données partagées **Interstis -Présanse** est mise à disposition des SPSTI du réseau Présanse, notamment en vue de la Certification.

Cette plateforme en ligne constitue un outil collaboratif organisé en différents espaces pour impulser le partage de pratiques entre les SPSTI du réseau.



Sur le site internet [presanse.fr](http://presanse.fr), vous retrouverez de nombreuses actualités et des documents exclusifs en Santé au travail, régulièrement mis à jour et classés par catégories.

Les différents outils, notes et documents **juridiques** se retrouvent dans l'onglet [Ressources ▶ Juridique, Convention collective ou RH](#), selon les sujets.



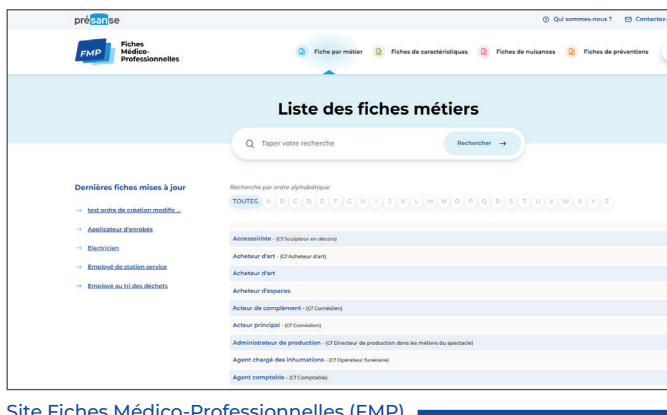
L'interface collaborative Interstis



La négociation collective de branche, comment ça marche ?

Les différents outils, notes et documents **médico-techniques** se retrouvent dans l'onglet [Ressources](#) ► [Médico-technique](#).

Les **Fiches médico-professionnelles** pour plus de 1500 métiers tous secteurs d'activité, sont disponibles sur [www.fmppresanse.fr](http://www.fmppresanse.fr)



Site Fiches Médico-Professionnelles (FMP)

L'ensemble des documents de référence et des productions en lien avec la **certification**, **l'annuaire des responsables qualité et la base documentaire collective** sont disponibles dans l'onglet [Ressources](#) ► [Organisation SI et RH](#) ► [Certification](#).

Accéder aux **rapports de branche et chiffres-clés** annuels via : <https://presanse.qualios.com>



SERVICE AUX ADHÉRENTS DE PRÉSANSSE

Tous les numéros des **Informations Mensuelles** et les articles distincts classés par thème sont à retrouver dans l'onglet [IM](#) du site [presanse.fr](http://presanse.fr), ainsi que dans [Ressources](#) ► [Communication](#).

Enfin, les outils de **communication partagés** pour les SPSTI sont disponibles sur le site [presanse.fr](http://presanse.fr) ► [Ressources](#) ► [Communication](#).



Informations Mensuelles d'octobre 2025



Brochure et fiches offre socle de services

# 5 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION\*

L'article 7 des statuts définit la composition du conseil d'administration (CA). Ainsi, chaque association régionale membre de Présanse désigne sa délégation conformément aux statuts.

Le CA est composé en janvier 2026 des membres suivants :

▶ **Maurice Plaisant\***, Président du SPSTI 2A, Corse du sud, et **Président de Présanse**

## Pour l'association Présanse Auvergne-Rhône-Alpes :

- ▶ Pascal FENIET, Président
- ▶ Laurent HUYGHE, directeur de l'AST 74

## Pour l'association Présanse Bourgogne Franche-Comté :

- ▶ Marcel FELT, Président
- ▶ Pascal LEDEIST, directeur de l'OPSAT

## Pour l'association Présanse Bretagne :

- ▶ Michel COMBE\*, Président
- ▶ Emmanuel DIDIER, directeur de l'AIST 22

## Pour l'association Présanse Centre-Val de Loire :

- ▶ Fabrice POIRIER\*, Président
- ▶ Bruno ANTOINET, directeur du CIHL 45

## Des membres du réseau Présanse de la région Grand Est :

- ▶ Jérôme SEVEAN, Président
- ▶ Sylvain RICHEL, directeur d'AST 08

## Pour l'association Présanse Hauts-de-France :

- ▶ Luc BAIJOT, Président
- ▶ Jean-Michel DUPUIS, Président du Pôle Santé Travail Métropole Nord, délégué du Président Présanse Hauts-de-France
- ▶ Cécile da COSTA, directrice de l'ASMIS

## Pour l'association Présanse Île-de-France :

- ▶ Thierry TRON LOZAI\*, Président
- ▶ Stéphane MARTIN, Président de Thalie Santé
- ▶ Dominique OLIVIER, Président de l'ACMS
- ▶ Vinh NGO, directeur général du CIAMT

## Pour l'association Présanse Normandie :

- ▶ Didier MORISSET\*, Président
- ▶ Arnaud MARCHAND, directeur de MIST Normandie

## Pour l'association Présanse Nouvelle-Aquitaine :

- ▶ Franck VERCHERE, Président
- ▶ Jean-Baptiste PERIE, directeur du STAS

## Pour l'association Présanse Occitanie :

- ▶ Pascal GODEBY\*, Président
- ▶ Syvie MICOUD, directrice de Prevaly

## Pour l'association Présanse PACA-Corse :

- ▶ M. Hervé de VEYRAC, Président
- ▶ Pierre MARQUESTAUT, Président de l'AIST 84, délégué du Président Présanse PACA-Corse
- ▶ Eric DELLACASA, directeur général de ST Provence

## Pour l'association Présanse Pays de la Loire :

- ▶ Jean CESBRON\*, Président
- ▶ Nicolas BODET, directeur du SMIE

## Pour la délégation des SPSTI ultramarins :

- ▶ Claude HAYOT, Président du SIST 972 (Martinique)
- ▶ Serge FIGARO, directeur du CISTC (Guyane)

\* En janvier 2026.  
\* Membres du Bureau.

## COMITÉ DE DIRECTEURS

Conformément à l'article 16 des statuts, un comité de directeurs de SPSTI, issus de l'ensemble des régions, à raison d'un directeur par région, est constitué.

Il élabore des propositions à destination du conseil d'administration, notamment concernant les orientations et les plans d'actions de Présanse.

# BLOC-NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

## CONTACTS :

**Clotilde Ané**, *Accueil*  
[accueil@presanse.fr](mailto:accueil@presanse.fr)

**Arnaud Bonduelle**, *Secrétaire Général*  
[a.bonduelle@presanse.fr](mailto:a.bonduelle@presanse.fr)

**Ghislaine Bourdel**, *Responsable statistiques et qualité*  
[g.bourdel@presanse.fr](mailto:g.bourdel@presanse.fr)

**Martial Brun**, *Directeur Général*  
[m.brun@presanse.fr](mailto:m.brun@presanse.fr)

**Guy Courgey**, *Expert en Systèmes d'Information*  
[g.courgey@presanse.fr](mailto:g.courgey@presanse.fr)

**Julie Decottignies**, *Responsable communication*  
[j.decottignies@presanse.fr](mailto:j.decottignies@presanse.fr)

**Valérie Dulac**, *Responsable administrative et financière*  
[v.dulac@presanse.fr](mailto:v.dulac@presanse.fr)

**Sébastien Dupery**, *Assistant pôle médico-technique*  
[s.dupery@presanse.fr](mailto:s.dupery@presanse.fr)

**Zidani Hamada**, *Comptable*  
[comptabilité@presanse.fr](mailto:comptabilité@presanse.fr)

**Dr Corinne Letheux**, *Médecin-conseil*  
[c.letheux@presanse.fr](mailto:c.letheux@presanse.fr)

**Anne-Sophie Loicq**, *Responsable juridique, droit social*  
[as.loicq@presanse.fr](mailto:as.loicq@presanse.fr)

**Mariette Lyonnet**, *Chargée de projets*  
[m.lyonnet@presanse.fr](mailto:m.lyonnet@presanse.fr)

**Danah Machaal**, *Juriste, droit social*  
[d.machaal@presanse.fr](mailto:d.machaal@presanse.fr)

**Elodie Major**, *Assistante communication*  
[e.major@presanse.fr](mailto:e.major@presanse.fr)

**Patricia Marseglia**, *Assistante de direction*  
[p.marseglia@presanse.fr](mailto:p.marseglia@presanse.fr)

**Virginie Perinetti**, *Avocat conseil, droit de la santé*  
[v.perinetti@presanse.fr](mailto:v.perinetti@presanse.fr)

**Ata Smaali**, *Chargée de projets*  
[projets@presanse.fr](mailto:projets@presanse.fr)

**Kimberlay Assemat**, *Assistante communication*  
[k.assemat@presanse.fr](mailto:k.assemat@presanse.fr)

**présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

10 rue de la Rosière - 75015 Paris

[accueil@presanse.fr](mailto:accueil@presanse.fr)

[www.presanse.fr](http://www.presanse.fr)

Tél. : 01 53 95 38 51

